

# BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

Tarifs applicables au 1 mai 2024

## TRANSACTION VENTE

Prix de vente TTC (HORS HONORAIRES)	HONORAIRES CHARGE ACQUEREUR
De 0 à 30 000€	2 000 €
De 30 001 à 45 000€	3 500 €
De 45 001 à 60 000€	5 000 €
De 60 001 à 75 000€	6 000 €
De 75 001 à 90 000€	7 000 €
De 90 001 à 110 000€	8 000 €
De 110 001 à 150 000€	9 000 €
De 150 000€ à 200 000€	10 000 €
De 200 001 à 250 000€	12 000 €
De 250 001 à 300 000€	15 000 €
Au delà de 300 001€	5% maximum

**Principe du non-cumul :** l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

**Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est l'Acquéreur.**

Société IMMO PLAGE , SARL au capital de 7622€ € - Siège social : 38 Rue de la Plage 33780 SOULAC SUR MER - RCS Bordeaux n° 322076118 - Carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 33012017000022101 délivrée par Bordeaux Gironde  
Garant : GALIAN , 89 Rue de la Boétie 75008 PARIS